



APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

le 24 Octobre 2018

LETTRE du PRESIDENT

Chers Adhérents,

A l'approche de la nouvelle saison de ski, je tiens à revenir sur nos différends avec la Société d'Aménagement de la Plagne (SAP), gestionnaire des remontées mécaniques et du domaine skiable de la Plagne.

Dès la création de notre association en 1964, la SAP nous vendait des forfaits destinés à nos adhérents selon des conditions avantageuses.

Or, après avoir au fil des années modifié et réduit ces avantages, en novembre 2012, la SAP a brusquement refusé purement et simplement de nous vendre des forfaits, manifestant ainsi clairement son intention de se débarrasser d'un intermédiaire qu'elle considérait comme gênant ou inutile.

En effet, il faut rappeler que La Plagne est la seule grande station de ski à avoir autour de 50% de propriétaires individuels, ce que ces messieurs de la SAP ne se privent pas de brocarder. Pour la SAP, qui dispose à la fois d'un monopole pour la gestion des tarifs de remontées mécaniques, et d'un parc immobilier important en gestion locative, cette situation est ressentie comme une incongruité qu'il faut réduire, faute de pouvoir l'éliminer.

Comme cela avait été le cas à chaque modification d'un avantage antérieurement consenti sur les forfaits, les conséquences de la suppression de tout avantage pour l'achat de forfaits de ski auprès de notre association ne se sont pas fait attendre puisque le nombre de nos adhérents a continué à diminuer significativement.

Depuis mon élection à la tête de l'APLP, je me suis efforcé de renouer un dialogue constructif avec la direction de la SAP et j'ai eu la chance de voir arriver un nouveau directeur général Jean-Yves SALLE, qui, pas plus que moi, n'avait pris part à ces querelles.

Dès l'abord, nos relations ont été cordiales et la proposition qu'il m'a faite en début 2015 de traiter l'APLP selon les mêmes conditions que les grands opérateurs, était très encourageante, même s'il ne s'agissait pas d'un retour aux conditions antérieures. Les réactions des acteurs locaux ont été tout à fait favorables.

Association des Propriétaires des stations de la Plagne

Hélas! Dès l'été 2015, les dirigeants de la SAP sont revenus sur cette proposition, invoquant une prétendue réglementation pour refuser la mise en œuvre des mesures préparées en commun, et ont refusé finalement toute coopération.

Je ne rentrerai pas dans les détails, mais il est apparu très vite que tout cela n'était qu'un écran de fumée destiné à nous cacher qu'en raison d'un oukase des autorités supérieures, il avait été décidé de nous éliminer par tous les moyens.

Non seulement la réglementation invoquée s'est révélée être de simples procédures internes à la SAP, mais en plus, nous avons découvert avec effarement que la SAP n'hésite pas à vendre à d'autres associations, des forfaits à prix réduits qu'on nous a refusés.

Le comble est qu'ayant pris contact avec l'une d'elle, celle-ci a refusé l'adhésion collective de l'APLP pour « ne pas indisposer » la SAP.

Pendant trois ans, j'ai manifesté ma bonne foi et mon désir d'arriver à un accord et ces jours-ci j'ai pris contact avec le nouveau directeur général de la SAP, pour le féliciter de sa nomination.

Je lui ai demandé un rendez-vous avant l'ouverture de la station, espérant obtenir non pas des promesses, mais la concrétisation d'un accord raisonnable avec la SAP.

Il y a un temps pour tout : Celui de la patience et de l'espoir d'une solution amiable risque de toucher à sa fin.

Lors de l'assemblée générale de décembre dernier, j'ai obtenu l'autorisation de consulter des avocats spécialistes de ces questions pour s'assurer que la loi était bien respectée, et à défaut, d'entamer les procédures nécessaires à la reconnaissance de nos droits.

Nous autres, propriétaires individuels, avons investis dans cette station parce que nous l'aimons et voulons lui redonner son lustre d'antan.

Et c'est aussi notre intérêt bien compris qu'avec l'aide de l'APLP, nous parvenions à faire en sorte que nos intérêts ne soient pas sacrifiés sur l'autel de la rentabilité financière de la Compagnie des Alpes qui ne nous voit que comme une vache à lait.

Notre intense implication dans le projet décennal d'investissements des remontées mécaniques, notre proposition de créer sur les glaciers de Bellecôte et les pentes de ce massif un immense domaine « freeride » ouvert à tous et sans limites intérieures, premier du genre en Europe, est le seul de nature à redonner à la Plagne son image de paradis des skieurs (des plagnards !) et à la faire ainsi revenir dans le peloton de tête des grands domaines skiables des Alpes.

Courage et confiance,

Gilles Guyot

Président de l'APLP

